

Description

La pêcheuse ou le pêcheur professionnel capturent, à l'aide de divers instruments de pêche réglementés (filets, casiers, nasses, chaluts, etc.), des poissons et des crustacés à des fins commerciales. Avec leur bateau de pêche, elles et ils sillonnent les endroits favorables à de bonnes prises. Ces professionnels préparent les poissons destinés à la vente ou à la congélation, et procèdent au nettoyage et à l'entretien du matériel.

Leurs principales activités consistent à:

Capture des poissons

- planifier les activités en fonction des saisons de pêche
- déterminer les endroits propices à de bonnes prises, organiser le travail et veiller au respect des règles de sécurité et de navigation
- poser les filets à différentes profondeurs en fonction de la variété de poisson visée en prenant en compte les saisons et les conditions météorologiques (filet flottant entre deux eaux pour la capture des truites, filet de fond pour la prise des brochets et des poissons blancs)
- placer des bouées ou des flotteurs pour signaler la présence de filets aux autres usagers du lac
- remonter les filets et dégager soigneusement les poissons qui frétilent: perches, palées, bondelles, féras, brochets, ombles chevalier, truites, etc.
- tuer et déposer les poissons dans une caisse
- procéder à la capture de poissons reproducteurs sur la base des instructions du garde-pêche ou du pisciculteur

Préparation des poissons et commercialisation

- écailler le poisson avec une machine, le vider, le laver et lever les filets en utilisant différents couteaux
- surgeler le poisson, le fumer, l'emballer «sous vide d'air» ou le livrer frais aux clients (restaurants ou poissonneries)
- informer et conseiller la clientèle
- vendre les produits à la poissonnerie ou dans les marchés (dans ce cas, il est nécessaire de posséder une patente)

Nettoyage, entretien et réparation

- entretenir régulièrement le bateau et procéder aux réparations nécessaires
- monter, fabriquer et réparer les instruments de pêche (filets, nasses, casiers, chaluts, etc.) à terre ou à bord du bateau
- nettoyer le local et le matériel

Environnement de travail

La pêcheuse ou le pêcheur professionnel doivent se soumettre à une législation très contraignante et complexe en matière de pêche, de protection de la nature et d'hygiène. Elles et ils consacrent un grand nombre d'heures au travail sur le lac, le plus souvent seuls, très tôt le matin, en toute saison et par tous les temps. Ces professionnels portent des vêtements appropriés à leurs activités et aux conditions météorologiques.

Formation

La formation de pêcheuse ou de pêcheur professionnel s'acquiert en emploi.

Lieux

- Divers lieux en Suisse.

Pour plus d'informations, consulter www.asrpp.ch.

Durée

- Variable

Conditions d'admission

- 18 ans minimum
- Permis de bateau (pour les moteurs de 10 chevaux et plus)
- Attestation SaNa (attestation de compétence pour la pêche)
- Permis personnel de pêche professionnelle délivré par l'autorité compétente (concordat intercantonal pour un lac donné) attestant le maniement des engins de pêche conformément au règlement intercantonal en vigueur.

Titre obtenu

- Autorisation cantonale de pratiquer la pêche professionnelle.

Remarque: ces autorisations doivent être renouvelées chaque année, car le nombre de patentes est limité.

Contenu (variable)

Théorie

- Caractéristiques des principaux poissons des lacs
- Engins et modes de pêche
- Pratique de la pêche
- Législation sur la pêche dans les lacs

Pratique

- Exercices sur le lac
- Maniement des engins de pêche (filets, casiers, nasses, etc.)

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Résistance physique
- Sens de l'observation
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Sens commercial

Perspectives professionnelles

La plupart des pêcheuses et pêcheurs professionnels travaillent à titre indépendant dans des entreprises familiales. De ce fait, leur revenu est lié à la grandeur de leur entreprise, au rendement des lacs et au chiffre d'affaires effectué. La pratique de la pêche professionnelle est soumise à autorisation. Actuellement, les cantons ont tendance à limiter le nombre de patentes et cette tendance devrait s'accroître à l'avenir.

Il est très difficile de vivre uniquement des produits de la pêche en Suisse romande, aux abords des lacs Léman, de Joux, de Morat, de Neuchâtel et de Bière.

Beaucoup de ces professionnels exercent leurs activités à titre accessoire en parallèle à un autre métier dans l'agriculture, la viticulture ou la restauration.

Perfectionnement

Les pêcheuses et pêcheurs professionnels peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- divers séminaires, conférences et formations proposées par les associations professionnelles de pêche.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Garde-faune BF/Garde-faune BF
- Garde-pêche BF/Garde-pêche BF
- Pisciculteur/Piscicultrice

Adresses

Association suisse romande des pêcheurs professionnels
Secrétariat
1007 Lausanne
Tél.: +41 79 607 62 86
<https://www.asrpp.ch>

Réseau de formation des pêcheurs
Secrétariat
Wankdorffeldstrasse 102
Postfach 261
3000 Berne 22
Tél.: +41 22 318 28 01
<https://www.formation-pecheurs.ch>

Schweizerischer Berufsfischerverband SBFV
c/o Patrick Randacher
Austrasse 12
8570 Weinfelden
<https://www.schweizerfisch.ch>